

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 27 février 2024

Séance du 27 février 2024

Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 49
Votants : 55

Date de la convocation :
16 février 2024
Date de l'affichage :
1^{er} mars 2024

Objet de la délibération

**Vote du compte
administratif SIREN
2023.**

L'an deux mille vingt-quatre, et le trente du mois de janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BEY Sandra, BONIN Sylviane, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DIMBERTON Marie, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LARUE Anne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BEY Pascal, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, CABUT Jérôme, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MORAND Stéphane, MOREY Pascal, PERNIN Philippe, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TREFFOT Claude, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre.

Excusés (représentés par) : Mmes BAILLET Pascale (COUILLEROT Chantal), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), THEVENET Catherine (VICCHIO Stéphane), MM DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), GALOPIN Christophe (BEY Sandra), VADOT Anthony (BORNEL Daniel).

Excusés non représentés : Mmes BLANCHARD Karine, LAGUT Jocelyne, MM BLANC Eric, CAMUS Denis, COLIN David, FERRIER Antoine, GONTCHARENKO Alain, MARICHY Patrick, PIRAT Daniel, TABOURET Christophe.

Absents :

Mmes BOISSOT Agnès, DA SILVA Mariana, DEBEAUNE Valérie, DEJEAN-AGRON Marie, DUROUX Nadine, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, GROSS Stéphanie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, RODOT Nelly, VINCEROT Béatrice, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BÉNARD Théo, BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BRAUD Benjamin, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, DAVID Frédéric, DUBOIS Claude, FERRE Jérémy, FONFREIDE Serge, MERLIN Denis, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.
○○○○○

Monsieur Gros donne connaissance du compte administratif 2023 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 1 268 546,33 €, un excédent d'investissement de 490 930,08 € hors reste à réaliser et un solde des restes à réaliser de - 885 088 €.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver ce compte administratif.

Fait et délibéré le 27 février 2024

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 1^{er} mars 2024.

Publié, affiché, notifié le 1^{er} mars 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200075307-20240227-2024_02_05_